

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE
CONSEIL MUNICIPAL
- SÉANCE DU 06 DECEMBRE 2023 -**

Délibération n°	Objet	Résultat du vote
23047	Autorisation de dépenses d'investissement préalable au vote du Budget Primitif 2024.	Approuvée
23048	Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Ligue contre le Cancer des Pyrénées-Atlantiques.	Approuvée
23049	Admission en non-valeur.	Approuvée
23050	Détermination des conditions du bail professionnel du cabinet médical de la pédicure-podologue.	Approuvée
23051	Approbation du projet et du financement de la part communale – affaire 23EX038 – programme « Face AB (extension souterraine) 2023 ».	Approuvée
23052	Approbation du projet et du financement de la part communale – affaire 23TE024 – programme « Génie civil communications électroniques option A 2023 ».	Approuvée
23053	Approbation du projet de périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) souterraines de Gascogne.	Approuvée
23054	Enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale déposée par la société REVAL BTP.	Approuvée
23055	Adoption des rapports sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement non collectif pour l'exercice 2022.	Approuvée
23056	Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle.	Approuvée
23057	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux de rénovation de l'école : avenant n°1 à la convention de mandat.	Approuvée

Liste publiée sur le site internet le 07/12/2023 et affichée en mairie le même jour.

Le Maire,
Thierry CARRERE

